



L'équipe municipale

2ème rangée en partant de la gauche :

Jean-Marie SEVIN, Dominique STERIN, Jean-claude BISSON, Jean-Yves PAMART, Patricia MOREAU, Aymerick GUILLOUX, Marie-Christine LECUYER, Jean-Claude VASSEUR, Véronique DUPONT

1er rangée: Jean-Louis VAUDEL puis assis : Maryvonne RAULT, Philippe LAFON, René BAGOT, Francis ROPTIN, Philippe LOISEAU.

Délégués à la communauté de commune

Titulaire :	Suppléant :
1 Philippe LOISEAU	1 René BAGOT
2 Jean-Marie SEVIN	2 Maryvonne RAULT
3 Aymerick GUILLOUX	

Répartition des commissions

Commission Urbanisme :



- 1 René BAGOT
- 2 Philippe LAFON
- 3 Jean-Claude VASSEUR
- 4 Francis ROPTIN
- 5 Jean-Claude BISSON
- 6 Dominique STERIN
- 7 Jean-Louis VAUDEL

Commission Culturelle :



- 4 élus :**
- 1 René BAGOT
 - 2 Philippe LOISEAU
 - 3 Marie-Christine LECUYER
 - 4 Dominique STERIN

3 membres non élus :

- 1 Gérard CHASTE
- 2 Astrid COURTY
- 3 Sébastien PROVOST

Commission commerce, Artisanat, marché hebdomadaire :



- 1 René BAGOT
- 2 Philippe LAFON
- 3 Jean-Claude BISSON
- 4 Aymerick GUILLOUX
- 5 Jean-Claude VASSEUR
- 5 Aymerick GUILLOUX

Commission Chemins et Fleurissement :



- 1 René BAGOT
- 2 Francis ROPTIN
- 3 Patricia MOREAU
- 4 Jean-Claude BISSON
- 5 Jean-Louis VAUDEL
- 6 Jean-Claude VASSEUR
- 7 Jean-Yves PAMART

Edito du maire

Notre équipe municipale, s'est mise en place, les commissions de travail se sont déjà réunies à plusieurs reprises. A GUILLOUX et JC BISSON pour la commission des marchés ont contacté le représentant régional des marchands ambulants, et nous allons tenter de donner vie à un marché hebdomadaire dominical. L'urbanisme et le camping ont également fait l'objet de réunions de travail.

Le dossier scolaire reste bien entendu l'une de nos préoccupations majeures, Ph LOISEAU y apporte ses compétences. A ce jour 54 enfants sont inscrits pour la rentrée de septembre pour nos deux classes. L'école, cœur de nos préoccupations depuis 2001, associée aux logements locatifs communaux et privés, est l'un des outils de développement de notre village. Sa construction a été laborieuse. Certains de mes collègues Maires en perçoivent maintenant le bien fondé par sa contribution à une bonne répartition des équipements publics sur le territoire et à la lutte contre la multiplication des transports qui posera de plus en plus de problèmes en raison du coût du carburant.

L'école a été réalisée parce que les parents ont adhéré à notre projet dès 2001. Elle a bénéficié de la qualité du travail pédagogique de notre directrice Mme TOUILLEUX. Pour la rentrée de septembre 2008 nous ferons l'objet d'une attention particulière de l'Éducation Nationale, il n'est pas impossible, en fonction des effectifs, que la création du troisième poste d'enseignant puisse se concrétiser. Nous répondrions ainsi favorablement aux demandes des parents et assurerions sur la commune la scolarisation de nos enfants de CM aujourd'hui orientés à Sartilly.

Nos actions concernent également les services à la personne, notre CCAS, animé par M RAULT suit ceux et celles qui sont en difficulté; nous avons également confirmé notre candidature pour l'implantation sur la commune de la Maison d'accueil temporaire de personnes âgées. L'association Vivre et Vieillir dans son Village, soutenue par le Conseil Général travaille depuis des années sur ce projet en passe d'aboutir. Nous songeons également à la création d'une structure d'accueil de la très petite enfance, à la demande d'assistantes maternelles. Un groupe s'est déplacé en Mayenne où de tels équipements fonctionnent, nous avons également pris contact avec le Conseil Général qui souhaite promouvoir la création de micro-crèches.

Tous ces projets, associés à la Maison médicale dont la procédure d'appel d'offres est en cours, s'intègrent parfaitement aux objectifs abordés dans le cadre des travaux du PLU....

Le PLU, tiens, si je vous en disais quelques mots...

Monsieur le Préfet a nommé le commissaire enquêteur qui interviendra du 4 août au 5 septembre. Sachez tous et toutes que les documents arrêtés par le Conseil Municipal sont consultables en Mairie depuis avril, qu'ils sont également accessibles sur notre site Internet depuis plusieurs mois. Nous restons disponibles notamment Ph LAFON et moi-même pour répondre aux questions que vous vous posez, y répondre posément, expliquer encore et encore ce projet, son contenu réel, rappeler qu'une fois arrêté un PLU reste suspendu aux décisions du Conseil Municipal pour sa mise en œuvre.

La procédure suit donc son cours, et nous serons attentifs à l'avis que rendra M. Le Commissaire Enquêteur.

Commission finances :



- 1 René BAGOT
- 2 Philippe LAFON
- 3 Jean-Yves PAMART
- 4 Jean-Marie SEVIN
- 5 Jean-Louis VAUDEL

Commission Communication :



- 1 René BAGOT
- 2 Philippe LOISEAU
- 3 Jean-Yves PAMART
- 4 Jean-Marie SEVIN
- 5 Dominique STERIN
- 6 Marie-Christine LECUYER
- 7 Aymerick GUILLOUX

Commission Camping :



- 1 René BAGOT
- 2 Maryvonne RAULT
- 3 Patricia MOREAU
- 4 Jean-Marie SEVIN
- 5 Jean-Louis VAUDEL
- 6 Marie-Christine LECUYER
- 7 Aymerick GUILLOUX
- 8 Véronique DUPONT
- 9 Dominique STERIN

Commission Travaux :



- 1 René BAGOT
- 2 Francis ROPTIN
- 3 Maryvonne RAULT
- 4 Jean-Claude BISSON

VIE MUNICIPALE

Commission camping :



L'évolution de l'activité du camping est préoccupante, la fréquentation suit une pente dégressive régulière.

Il faut s'interroger :

- sur les raisons de cette tendance
 - sur les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour y remédier.
- Par contre, les bungalows toilés et la station camping car ont des effets bénéfiques sur les résultats.

L'équipe municipale a posé 3 questions :

- suppression ?
- développement du camping à l'endroit actuel ?
- transfert du camping ?

Sur le mandat précédent, nous avons considéré :

- que le camping devrait changer de titre
- que son mode d'exploitation devrait être reconsidéré :
 1. camping municipal géré par la commune
 2. camping municipal géré par un privé
 3. camping privé

Toutes ces questions attendent des réponses. Nous avons décidé de bâtir un questionnaire qui sera soumis aux clients durant l'été 2008.

M RAULT et P MOREAU sont chargées du suivi en soutien de S CRAPEZ

Commission marché, artisanat :



Il a été convenu que le marché de Carolles doit être dynamisé il a été décidé de créer un marché supplémentaire le dimanche matin à compter du 13 Juillet.

Nous avons le soutien du président des foires et marchés de la Manche (Mr FRANCOISE)

Sous l'impulsion de la mairie nous souhaitons aider à relancer l'association des commerçants.

Commission chemins :



Projet d'ouverture du chemin des Près jusqu'au Lude.

Le projet a été exposé à M.Rodolphe BION garde du littoral qui a transmis notre demande au SYMEL et au conservatoire du littoral. Ils ont émis un avis favorable.

Merci de ne pas utiliser l'accès à l'ancien chemin qui accède au port du Lude.

L'entretien des chemins se poursuivra tout au long de la première quinzaine du mois de juillet.

Commission Travaux :



Dans l'attente de l'aménagement de la rue des Jaunets, nous allons, pour des raisons de sécurité, fermer temporairement l'accès de la voie principale du lotissement le Petit Bois. La sortie du lotissement se fera par la résidence des Jaunets.

Pour éviter toute vitesse excessive à cet endroit, nous prévoyons de mettre en place deux chicanes de part et d'autre de la zone, composées de jardinières disposées en quinconces à 10m de l'une de l'autre sur la chaussée. Une signalétique sera mise en place pour prévenir les automobilistes.

De petits aménagements sont prévus dans la salle de motricité de l'école Marin Marie pour permettre d'accueillir des artistes qui exposeront leurs peintures, sculptures....

Il est prévu au terrain de 4/4 un quai de transfert provisoire pour accueillir des bennes servant au stockage temporaire des déchets cartons, films plastiques et polystyrènes pour les commerçants et artisans de la commune, en vue de leur traitement ultérieur.

Les travaux pour la réalisation des toilettes pour l'office du tourisme sont bientôt terminés.

De nouvelles poubelles seront mises en place sur la digue de la plage

Il est prévu le remplacement d'un réseau eau pluviale défectueux route de la Mazurie (26m).

Commission urbanisme :



Plan local d'urbanisme – PLU

Le projet de PLU a été arrêté par le conseil municipal le 28 février 2008.

Le dossier du projet a été transmis pour examen aux personnes publiques associées qui doivent faire part de leurs conclusions avant le 23 juillet 2008.

La commune a demandé au tribunal administratif la désignation du Commissaire Enquêteur

L'enquête publique aura lieu en mairie du **lundi 4 août au vendredi 5 septembre** (aux jours et heures d'ouverture de la mairie)

Le rapport du Commissaire Enquêteur sera rendu au plus tard le **5 octobre 2008**.

Compte-tenu des ajustements que pourrait nécessiter le projet et sauf incident dans la procédure, le PLU pourrait être approuvé par le conseil municipal vers la fin 2008.

Commission finances :



Budget:

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Inscription au budget primitif	Investissement		Fonctionnement	
	2007	2008	2007	2008
Commune	719 581 €	762 381 €	764 219 €	786 682 €
Camping	70 558 €	58 551 €	102 000 €	102 000 €
Eau potable	259 842 €	229 512 €	363 020 €	319 993 €
Résidence les Jaunets	163 218 €	67 496 €	99 650 €	91 139 €
Lotissement communal	338 627 €	839 145 €	461 487 €	865 145 €
Presbytère	1 004 936 €	73 350 €	65 075 €	42 621 €

Impôts locaux : le taux de la part communale des 4 taxes est inchangé.

	2008
Taxe d'habitation	8,18 %
Taxe foncière propriétés bâties	16,02 %
Taxe foncière propriétés non bâties	21,69 %
Taxe professionnelle	11,42 %



VIE ASSOCIATIVE CAROLLAISE



OFFICE DE TOURISME



Pour la saison 2008, l'Office propose :

Concerts, exposition, Brocante, randonnées, animations diverses que vous trouverez à l'Office de Tourisme dans le guide « CAROLLES ANIMATIONS 2008 » qui regroupe toutes les animations des diverses associations. Un guide des manifestations de la Communauté de Communes est également disponible à l'Office de Tourisme.

- Un nouvelle édition de l'exposition photos aura lieu du 11 au 15 avril 2009 sur un thème qui reste à définir.

L'O.T. a procédé lors de l'Assemblée Générale du 30 avril dernier au toilettage de ses statuts qui dataient de 1967. Le Conseil d'Administration a décidé de porter le nombre de ses membres de 9 à 12. La commune sera représentée par M. le Maire et un membre du Conseil Municipal.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a reconnu l'Association PORTE DE LA BAIE TOURISME comme organisme fédérateur pour l'ensemble de la Communauté de Communes et la mutualisation des moyens est effective depuis le début de l'année.

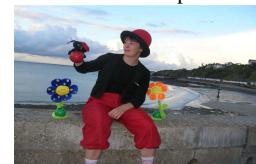
Tél. : 02 33 61 92 88 - carolles.tourisme@wanadoo.fr
www.ville-carolles.fr ou www.portedelabaie.com

CAROL'IN



Après le formidable succès de « Bienvenue chez les Chtis » l'Association Caro'lin ne s'endort pas sur ses lauriers. Durant l'été, pas moins de 6 films seront présentés au public de Carolles et environs, dont le fameux « Indiana Jones » tant attendu et qui vient de sortir en salles. Côté théâtre, le spectacle d'été présenté par la Cie du Lude profitera du somptueux décor de la plage. Il y aura le stage de jonglerie donné par une formatrice de l'école du cirque de Bruxelles, les conférences, l'animation de

la retraite aux flambeaux, la participation à la « Commémoration du Centenaire du petit train de la côte ». Toutes les dates des manifestations sont sur le Guide « CAROLLES ANIMATIONS 2008 » que vous pouvez trouver à l'Office de Tourisme et sur le site www.portedelabaie.com



Soutenue par la confiance de plus de 180 adhérents, Carol'in contribue ainsi à l'animation de notre village pour y favoriser une qualité de vie bien reconnue. Son équipe dynamique compte sur votre participation, rejoignez-la ! Informations auprès de : S. ROPTIN 02 33 59 74 96, J. BRETON 02 33 61 54 42



ASSOCIATION DE QUARTIER - rue de la Croix/rue de la Poste
 Cette association, créée en octobre 2007 contribue d'une façon particulièrement efficace à l'animation de Carolles en période de Noël. En 2007, nous avons pu admirer la crèche, les décorations rue de la Poste et rue de la Croix complétant celle de la Municipalité. Elle apporte son aide à ceux qui le souhaitent pour ces décorations de Noël.
 Tel : 02 33 61 86 65 Mr PERIER

LE CERCLE DE L'AMITIE
 La vente de travaux manuels réalisés par le Cercle se tiendra les 5, 6 et 7 août prochain.
 Les réunions reprendront le 1er septembre. LUNDI et JEUDI de 14h à 17h.
 Tel : 02 33 61 91 09 Mme MACEY

CAROLLES COUNTRY LINE DANCING
 Portes ouvertes/soirées d'inscription :
 mardi 9 septembre de 18h à 22h30 à la salle des fêtes de Carolles
 démonstrations à 20h, 21h, 22h et initiations
La rentrée :
 16 septembre 20h-21h – cours débutants
 21h15-22h15 – cours année 3
 17 septembre 20h-21h – cours année 2
 21h15-22h15 – cours année 4
 Adhésion pour l'année : adultes 70 euros, couple 120 euros, 14-18 ans 50 euros
 WEEK END COUNTRY à Jersey : 21-24 novembre 2008
 Tél : 02 33 48 45 08/02 33 91 14 44 - president@carolles-country.com

Une nouvelle association : **LEZARD VERT!**
 Créée en 2005, elle a posé ses valises à Carolles au printemps 2008. Pourquoi? Parce que le tissu associatif carollais est riche et dynamique et parce que la nature et les arts sont étroitement liés à la commune. Léopard Vert a encadré différentes animations mêlant les arts et les sens : chasse au trésor, peinture végétale, construction de cabanes...
 En 2008 plusieurs animations sont proposées dont 2 sur Carolles (Voir GUIDE DES ANIMATIONS CAROLLES 2008). -
 Tél : 06 23 57 45 88/02 33 61 93 80 S. PROVOST



GONm
 La maison de l'Oiseau Migrateur présente à partir de début juillet une exposition sur la cigogne blanche. Diverses animations découverte de la réserve cet été (voir guide ANIMATIONS CAROLLES 2008 & programme du GONm disponible à la Maison de l'Oiseau et à l'O.T.)
 Le 22 août, nous prenons le large sur le « Lys noir », qui effectuera une grande balade entre Chausey et la baie (réservation obligatoire, places limitées)
 Tél : 02 33 49 65 88—maisondeloiseaumigrateur@orange.fr



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « LES EMBRUNS »
 La pratique régulière d'une activité physique, même à intensité modérée, a des effets bénéfiques sur la santé, surtout lorsque la pédagogie de l'encadrement diplômé est adaptée aux progrès individuels.
 Les bavardages, les rires, le repas de Noël, la journée à Paris, les randonnées, la sortie de fin d'année renforcent les relations sociales.
 Venez nous rejoindre chaque semaine, à parti du LUNDI 8 SEPTEMBRE 2008 - le lundi à 20h30 et/ou le mardi à 10h45 à la salle des fêtes.
 Tél : 02 33 51 36 28 Mme CHAS

ASSOCIATION LA JONQUILLE
 « Association de parents d'élèves de l'école Marin Marie »



Méchoui du 29 juin : plus de 160 personnes. Beau succès
 Des rendez-vous comme celui-ci ou la soirée « poule au pot » donnent à tous l'occasion de se retrouver, de faire connaissance et de passer un bon moment. Les bénéfices permettent de financer des animations, des sorties scolaires etc.
 Merci à nos adhérents et bienvenue à tous ceux qui veulent rejoindre l'Association.
 Tel : 06 66 51 21 23 Séverine BONNIER

PATCHWORK ET TEXTIL
 Le Patchwork et Textil' Club reprendra ses activités le 2 septembre 2008, dans la salle du Cercle de l'Amitié 1 chemin de l'Aumône :
 - le mardi Patchwork de 14h à 17h
 - le mardi Dentelle aux fuseaux de 17h à 19h30
 Le 13 septembre 2008, de 14h à 16h et le 14 septembre de 11h à 16h, dans le cadre du « Centenaire du petit train de la côte » le club participe à l'accueil des marcheurs en exposant Patchwork et Dentelles sur ce thème dans l'espace Marin Marie (école).
 Tel 02 33 51 86 35 Mme LE FLOCH



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
 La cérémonie du 8 mai a eu lieu à 11h30 en présence de Monsieur BAGOT, maire de Carolles et des enfants de l'école qui ont chanté la Marseillaise.
 A cette occasion, le nouveau drapeau 1914-1918, offert par la commune, a fait sa première sortie.



TENNIS DE TABLE
 L'ES Carolles-Jullouville a connu une très bonne saison 2007/2008 et les 2 équipes du club ont pleinement atteint leurs objectifs.
 Belle réussite pour la Départementale 3 qui termine 1^{ère} de son groupe, et évoluera donc en Départementale 2 la saison prochaine. La Départementale 1 a aussi réussi un très beau challenge en remportant le titre départemental en 1^{ère} phase de championnat. Avec de tels résultats et une équipe dirigeante inchangée depuis une dizaine d'années, le Club est toujours sur de bons rails et peut désormais envisager la création d'une nouvelle équipe.
 Prochain rendez-vous du club aux tournois estivaux : les 14 et 15 août 2008.
 Toutes les personnes qui souhaitent pratiquer ce sport, aussi bien en championnat qu'en loisir, sont les bienvenues : Entraînements à la salle des Mielles de Jullouville : le lundi de 16h30 à 20h et le jeudi de 20h30 à 23h
 L'école de tennis de table a lieu tous les lundis de 16h30 à 19h
 Tél 02 33 61 88 02 M. LEVILLAND



TENNIS CLUB
 Le Tennis Club est heureux d'ouvrir l'école de Tennis (7/14 ans), à compter du lundi 7 juillet à 9h00. Cours tous les matins, du lundi au vendredi. Les après-midi et week-end sont réservés aux adultes.
RÉSERVATION ET ABONNEMENT SUR PLACE.
 Deux « Tournois mayonnaise » et un « Tournoi toutes catégories » sont prévus cet été. Voir dates dans « CAROLLES ANIMATIONS 2008 »
 Tel : 02 33 50 70 13 Mr FROUIN



CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS
 Des bénévoles certifiés accueillent adultes et enfants toute l'année le lundi de 15h à 17h et le jeudi de 10h à 12h.
 Une inscription annuelle de 9€ par famille et une participation pour chaque livre emprunté sont demandés (prêts gratuits pour les enfants de l'école Marin Marie).
 Des propositions sont faites aux vacanciers selon la durée de leur séjour.
 Grand choix de nouveautés... Vente de livres à la brocante du 10 août.
 Tel : 02 33 48 83 00 Mme E. FROUIN



Les Commerçants
 Salle comble pour le premier défilé de mode organisé à la salle des fêtes de Carolles le 30 mai 2008 à l'initiative de plusieurs artisans de Carolles et des environs. 16 mannequins amateurs ont défilé à deux reprises, en tenue de ville puis en tenue de soirée.
 Les organisateurs carollais :
 - Ciboulette, création de chapeaux et accessoires, couture - 33 rue de la Poste
 - Les Ciseaux de Vauban, salon de coiffure - 1 rue Division Leclerc et Sandrine Esthétique, une fois par semaine au salon de coiffure pour des soins esthétiques
 - Côté Intérieur, Tapissier décorateur - 2 rue de la Poste

E C O L E

L'Ecole Marin Marie rouvrira ses portes mardi 2 septembre pour accueillir, cette année encore, les enfants de la petite section au CE2. 54 enfants sont déjà inscrits pour cette rentrée et une ouverture de classe est envisagée si d'autres enfants s'inscrivent durant l'été.

Attention : à la rentrée les horaires vont changer afin de faciliter la mise en place d'heures de soutien; l'école ouvrira désormais ses portes à 8H30 et la matinée se terminera à 11H30. Pas de changement pour l'après-midi (13H30 à 16H30).

Thiphaine CELLIER (ATSEM de la classe maternelle) accueillera vos enfants en garderie dès 7H30 le matin et jusqu'à 18H45 le soir. Marie-Ange CALVIER (ATSEM de Grande-Section) et Stéphane CRAPEZ les accueilleront sur le temps du midi, à la cantine.

Pour toute inscription, veuillez vous rendre à la mairie munis du Livret de famille et du carnet de vaccination. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec Mme TOUILLEUX , directrice (02 33 51 19 70).

C C A S

Suite aux dernières élections, le CCAS a été modifié; il comprend 5 élus et 5 non élus. Le but est de reprendre les visites des personnes âgées les plus fragiles avant l'hiver prochain pour recenser les besoins.

L'association « Vivre et Vieillir dans Village » tient une permanence tous les vendredis matins de 10h à 12h à la Communauté de Communes. Vous pouvez y prendre des renseignements concernant les services mis à la disposition des personnes âgées.

Le projet d'un hébergement temporaire de 12 lits est toujours à l'étude. Le choix du lieu d'implantation aura lieu prochainement, St Jean le Thomas ou Carolles.

I N F O S P R A T I Q U E S

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	14h à 17h30
MARDI	8h30 à 12h30	14h à 17h30
MERCREDI	9h00 à 12h00	FERME
JEUDI	8h30 à 12h30	FERME
VENDREDI	8h30 à 12h30	14h à 17h30

PERMANENCES DU MAIRE : le jeudi matin et samedi matin sur rendez-vous.

PERMANENCES DES ADJOINTS :

Phillippe LAFON 1er adjoint chargé des finances et de l'urbanisme : mardi, jeudi matin, vendredi matin

Maryvonne RAULT 2ème adjoint chargé du service social, du tourisme et du camping : mardi et jeudi après-midi

Francis ROPTIN 3ème adjoint chargé des travaux, de l'eau et de l'assainissement : vendredi après-midi

Philippe LOISEAU 4ème adjoint chargé de la culture, de la communication, des écoles et de la vie associative : mardi et jeudi matin.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE :

- du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Pendant la période estivale (du 15 juillet au 16 août 2008)

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00

REGLEMENTATION JARDINAGE ET BRICOLAGE (Arrêté Préfectoral du 27 mars 1997)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

REGLEMENTATION BRÛLAGE DES VEGETAUX (Arrêté Préfectoral du 8 février 2005)

Le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (*végétaux à feuillages persistants—opposé à caduc—comme par exemple buis, cèdres, chênes verts, houx, lauriers, lierres, pins, thuyas..*), de tonte et de fauche est **interdit en tout temps**.

ENTRETIEN DES HAIES ET BORDURES : Tour riverain doit tailler sa haie et ses arbres débordant sur les trottoirs et la voie publique (c'est une question de civisme et de sécurité)

Les CAROLLAIS sont invités à signaler à la Mairie les désordres qu'ils seraient à même de constater sur la voie publique (chaussée abîmée etc.). Les plaintes et doléances seront enregistrées sur un cahier et une solution sera apportée dans les meilleurs délais.

La Commune met en place un nouveau jour de marché à partir du 13 juillet 2008 : DIMANCHE MATIN en plus du marché habituel du jeudi matin.

- 20/07 : en raison du marché de potiers, le marché aura lieu sur la rue des Jaunets, qui sera interdite à la circulation

- 10/08 : pas de marché le matin en raison de la brocante, reporté dans le cadre du « marché nocturne » à la plage – pas de droit de place.